



[JEU CONCOURS] Lancement de la seconde édition du jeu concours pédagogique !



Après le succès de la 1^{ère} édition, le Chauffage Urbain de Grenoble-Alpes Métropole invite de nouveau les enfants du territoire métropolitain à exprimer leurs talents artistiques du **1^{er} février au 31 mars 2022** sur le thème : « **Imagine ta maison dans une ville verte** ».

Le jury se réunira le 12 avril 2022 pour élire les 3 lauréats qui se verront récompenser lors d'une remise des prix organisée le 17 mai 2022. Le grand gagnant verra son dessin affiché pendant 1 an en format géant (15mx10m) sur la façade du site de Villeneuve (8 rue le Corbusier à Eybens). Il remportera également un week-end en famille dans un hébergement insolite dans le Vercors.

Les lauréats des 2^e et 3^e places remporteront respectivement une trottinette électrique pour enfant et un bon d'achat pour participer à un atelier créatif en famille.

Un concours labellisé Grenoble Capitale Verte 2022

La ville de Grenoble et ses partenaires, dont notre réseau de chaleur local, ont été choisis pour incarner la Capitale Verte Européenne 2022. Ce titre, attribué par l'Union Européenne, récompense chaque année une nouvelle ville remplissant des objectifs ambitieux en matière d'environnement, de développement durable et pouvant agir comme modèle auprès d'autres villes. Avec près de 80 % d'énergies renouvelables et de récupération dans son mix énergétique, le Chauffage Urbain de Grenoble-Alpes Métropole, exploité par la Compagnie de Chauffage, fait figure d'exemple : il se confirme comme l'un des plus vertueux d'Europe à ce jour.



Toutes les informations et conditions de participation sont disponibles sur le site internet www.chauffage-urbain-grenoble.fr, rubrique **Actualités**, « Ensemble, dessinons les énergies de demain ! ».

Destiné à un public jeune, le concours invite les enfants à réfléchir de façon ludique aux énergies vertes, renouvelables et de récupération, en imaginant leur maison dans une ville plus verte et durable à travers un dessin. L'objectif est donc de les associer aux enjeux environnementaux ainsi que de valoriser les modes de chauffage écologiques auprès des usagers et habitants de Grenoble-Alpes Métropole.

Le concours est ouvert à tous les enfants métropolitains, entre 6 et 12 ans. Les participants sont amenés à s'exprimer à travers une création visuelle au format A4 (orientation paysage). Toutes les techniques (feutres, crayons, gouache, numérique, ...) et styles de dessin sont les bienvenus.

[CLUB DES USAGERS] Retours sur la troisième édition

Le 25 janvier dernier se tenait la 3^e édition du Club des usagers. En raison du contexte sanitaire, celui-ci s'est déroulé en visioconférence. Au programme : actualités et chiffres clés de la saison écoulée, tarification du Chauffage Urbain, transition énergétique, impact environnemental, échanges entre les usagers, les bailleurs sociaux, les équipes de Grenoble-Alpes Métropole et la Compagnie de Chauffage.



Vous souhaitez participer au prochain Club qui aura lieu début 2023 ? Rendez-vous sur le site internet www.chauffage-urbain-grenoble.fr, onglet « Aide & Contact », rubrique « Club des usagers » et laissez-vous guider.

[TARIFS] Une augmentation contenue, grâce aux énergies renouvelables et de récupération

Les tarifs du Chauffage Urbain de la Métropole grenobloise¹ n'ont pas échappé à la hausse généralisée du prix des énergies depuis l'été 2020, qui s'est même amplifiée au cours du 2nd semestre 2021. Leur augmentation a toutefois été plus faible que celle observée en particulier pour le gaz.

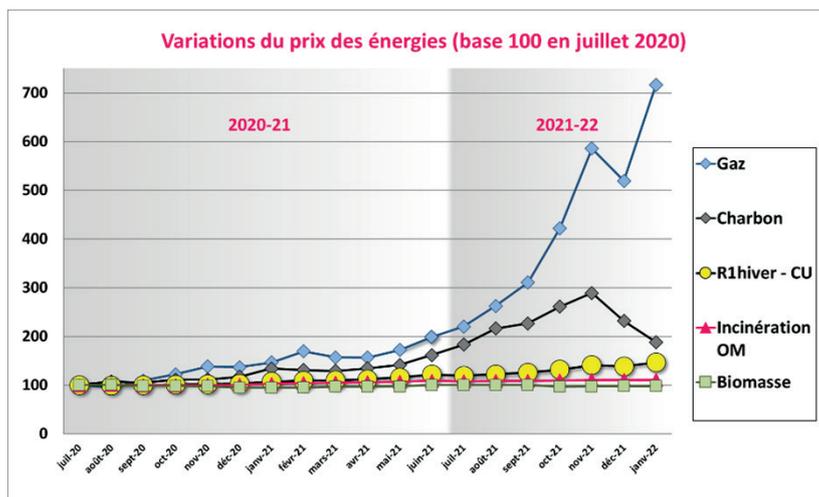
Calculée sur leurs mois d'application (novembre à mars pour le R1 hiver, avril à octobre pour le R1 été et année entière pour le R2), leur augmentation moyenne entre les saisons 2020-21 et 2021-22 devrait être de l'ordre de : 35 % pour le R1 hiver, 20 % pour le R1 été et 3 % pour le R2.

Grâce à l'effet stabilisateur du poids moyen de l'abonnement (R2) dans les factures annuelles (40 à 50 %), l'augmentation de ces dernières entre 2020-21 et 2021-22 ne devrait pas dépasser 20 % environ, à consommations énergétiques identiques².

À titre de comparaison, le prix du gaz a augmenté de plus de 500 %, comme le montre le graphique ci-après.

Il montre également la très faible volatilité du prix des ENR&R (Energies Renouvelables et de Récupération), comparativement à celle du prix des énergies fossiles.

C'est donc grâce à la nette prépondérance des ENR&R dans le mix énergétique du Chauffage Urbain



(plus de 75 %), au détriment des énergies fossiles (gaz et charbon essentiellement), que l'augmentation de nos tarifs a pu être contenue. Les vertus économiques des ENR&R (stabilité et modération des prix) s'ajoutent ainsi à leurs vertus écologiques.

¹Composante R1 pour le prix de l'énergie et composante R2 pour celui de l'abonnement au service public du chauffage urbain.

²Il faut toutefois noter qu'en cette saison 2021-22, la première moitié de l'hiver (octobre à janvier) est la deuxième plus froide depuis 10 ans. Sa rigueur climatique (mesurée en degrés-jours-unifiés) est ainsi plus élevée de 10 % par rapport à 2020-21. Il est donc très probable que les consommations d'énergie 2021-22 pour cette période aient été plus importantes qu'en 2020-21.

Evolution de l'actionariat de la SEM Compagnie de Chauffage

En 2014 a été promulguée la loi MAPTAM, qui vise à moderniser l'action publique territoriale en affirmant la place des Métropoles dans la gestion des compétences territoriales.

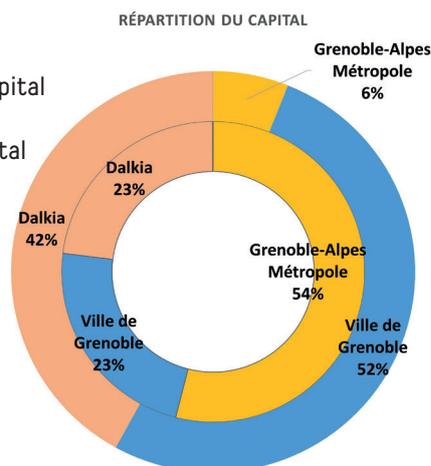
Dans ce cadre, les compétences des SEM (Société d'Economie Mixte) se voient transférées des villes vers les Métropoles. C'est le cas pour la compétence énergie à laquelle est rattachée la Compagnie de Chauffage.

Pour atteindre cet objectif, il est envisagé de revoir la répartition du capital de la SEM. Pour ce faire, la participation de l'actionnaire privé, Dalkia, serait réduite et deux tiers des actions de la ville de Grenoble seraient cédées à Grenoble-Alpes Métropole.

Une refonte des statuts de la société sera également envisagée dans le cadre de la réorganisation de l'actionariat. Ceci impliquera l'évolution du périmètre de l'activité, la prolongation de la vie de la société ainsi que l'évolution du nombre de sièges au Conseil d'Administration.

Cercle extérieur :
configuration actuelle du capital

Cercle intérieur :
configuration future du capital



[CONTACTS]



SERVICE CLIENTS :
Du lundi au vendredi
8 h - 12 h / 13 h - 17 h
04 76 33 56 36



DÉPANNAGE INTERVENTION :
Du lundi au vendredi : 8 h - 17 h
Nuits, week-ends et jours fériés
04 76 33 56 56
maintenance.depannages@cciaq.fr



www.chauffage-urbain-grenoble.fr
contact@chauffage-urbain-grenoble.fr